



**DEFINITION DE FONCTION-TYPE**

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.7.1975		1.7.1975

1. Dénomination de la fonction	Code fonction
<b>Aide-géomètre/aide-géologue</b>	6.14.004

2. But de la fonction  
Accomplir, sous la direction d'un(e) géomètre ou d'un(e) géologue, les tâches techniques et manuelles.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- l'assistance aux ingénieurs et techniciens géomètres ou géologues pour l'accomplissement de mensurations et de levés topographiques;
- la préparation du matériel nécessaire pour des travaux de mensuration et pour la pose de repères provisoires;
- le transport et le montage des appareils géodésiques et topographiques, le maintien des mires, la mesure de distance à l'aide de chevillères, parfois l'utilisation des appareils de sondage du service cantonal de géologie ou d'appareils de nivellement;
- l'enregistrement des données sur des formulaires ad hoc et le calcul des différences nécessaires au contrôle rapide de certains résultats;
- l'inventaire, le nettoyage et l'entretien du matériel et des appareils;
- la conduite et l'entretien des véhicules de service;
- la pose de bornes, repères cadastraux et topographiques et leur entretien;
- l'accomplissement d'autres tâches requises par les supérieurs hiérarchiques.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	D	C	D	C	C	Cl. max. 07
Points	15	7	21	11	15	Total 69